



COMPAGNIE INDUSTRIELLE
de FILTRATION et d'ÉQUIPEMENT CHIMIQUE

Adresser correspondance et envois à :

CIFEC – 12 bis, rue du Cdt Pilot
F 92200 NEUILLY-sur-SEINE, FRANCE

Fax 33 (0)1 4640 0087 - e-mail : info@cifec.fr

Tel. 33 (0)1 4640 4949

Web : www.cifec.fr

TVA CE : FR 71 632 048 948

Notice 3921_v7

FORMULAIRE de DEMANDE de PRÊT GRATUIT(*)

à retourner : Email: info@cifec.fr ou Fax: 01 4640 0087

DEMANDEUR : Prénom : NOM :

Tél : Email : Fonction :

Société et adresse demandeur :

Adresse de livraison :

MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR TOUS LES POINTS POUR LE MATERIEL DE PRET CHOISI

Désignation du matériel de prêt demandé pendant le temps de la révision, de la réparation ou de l'étalonnage,
chez CIFEC, de votre appareil :

CHLOROMETRE POUR BOUTEILLE DE CHLORE - Nombre [.....]

Ou autre à préciser :

VANNE DE REGLAGE = [.....] avec OU [.....] sans

DEBIT : g/h

RACCORD - Diamètre du tube de raccordement [.....] 5/16" (7,5mm) OU [.....] 3/8" = 9,5mm

Spécifications :

PHOTOMETRE D'ANALYSE - REF. :

(à nous envoyer sans mallette ni accessoire- Merci)

Spécifications :

Date de la demande : / /

Signature, cachet et mention manuscrite "lu et approuvé":

(*) prêt gratuit sous réserve de disponibilité et de respect des conditions de prêt ci-dessous :

- Le matériel de prêt est sous votre responsabilité, veuillez l'utiliser selon les préconisations et à l'abri des dégradations.
- Le retour du matériel de prêt est à votre charge et sous votre responsabilité, veuillez l'emballer suffisamment pour éviter toute dégradation et utiliser un mode de transport avec traçabilité et preuve de dépôt. Y joindre notre BL reçu.
- L'appareil de prêt devra nous être retourné en l'état dès réception en retour de votre matériel, ou à défaut sous quinzaine.
- En cas de non-retour sous quinzaine, des frais de location vous seront demandés, égale à 5% de la valeur à neuf par semaine, sans pouvoir dépasser 80% de la valeur à neuf.
- En cas de retour dans un état dégradé, des frais de remise en état vous seront demandés dans la limite de 80% de la valeur à neuf.